DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Le responsable de la mise sur le marché, établi dans la communauté,CEPOVETT 150, ANC.RTE BEAUJEU GLEIZE BP 90421, 69653, VILLEFRANCHE/S FR, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Article de protection référence UE-JBG-EPI-AF3 AVEC PLAQUES GENODIVS2 n°lot 26570

Vendue sous la référence 90238596 - UE-JBG-EPI-AF3 AVEC PLAQUES GENODIVS2

- Est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 du 09/03/2016, le cas échéant à la directive 89/686/CEE s'il existe un certificat d'approbation CE conforme au règlement UE 2016/425 et restant valable au 21 avril 2023 sauf si celui-ci expire avant cette date, et aux normes nationales transposant les normes harmonisées EN ISO 13688 :2013 , EN ISO11612:2015 , EN 1149-5:2018 , EN ISO11611:2015 , EN14404:2004+A1:2010 (pour les EPI visés a l'annexe 1)

- Est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type numéro : 033/2020/0304 en date du 02/03/2020 délivré par le laboratoire notifié 0493

CENTEXBEL (0493) Technologiepark 70 - BE-9052
ZWIJNAARDE BELGIUM

- Catégorie III

- Est soumis à la procédure visée au module D annexe VIII du règlement UE 2016/425, sous le contrôle de l'organisme notifié 0334

ASQUAL (0334) 14, rue des Reculettes 75013
PARIS - France

Fait à Gleizé le 4 mars 2020

Responsable Homologation EPI
Ghislaine GIRAUD